

COMMENT DETERMINER FRAIS DE NOTAIRE POUR BIEN RENOVE

Par TALIE33, le 10/11/2009 à 07:14

BONJOUR

NOUS ENVISAGEONS D'ACHETER UNE ANCIENNE GRANGE QUI A ETE DIVISE EN 3 LOTS ET REHABILITER EN HABITATION. LE LOT QUI NOUS INTERESSE A ETE REHABILITE (RENOVATION

COMPLETE, ELECTRICITE, ISOLATION/DOUBLAGE, TOITURE, FENETRE...) EN 2007 ET BENIFICIE D'UNE GARANTIE DECENNALE. CE LOT (DUPLEX) SE COMPOSE DE 3 PIECES POUR UNE SURFACE TOTAL HABITABLE DE 70M² ET D'UN TERRAIN DE 160 M². POUR LES CALCULS DES FRAIS DE NOTAIRE, CE BIEN SERA CONSIDERE COMME UN ACHAT EN NEUF (RENOVATION - 5ANS + GTIE DECENNALE) OU COMME UN ACHAT DANS L'ANCIEN.

CORDIALEMENT

Par virgin33, le 30/11/2009 à 11:52

Si vous avez la réponse, pouvez-vous me la transmettre? Cela m'intéresse car je vais être dans le même cas que vous d'ici quelques mois. Cordialement.